

RÈGLEMENT OPÉRATION COMMERCIALE « Sets de table Diagnostics Offerts »

ARTICLE 1 :

Les agences REDOUTÉ IMMOBILIER (SAS TIMOTIMO) organisent une opération commerciale intitulée « Diagnostics Offerts ».

ARTICLE 2 :

La participation à l'opération commerciale est ouverte aux personnes majeures de toute nationalité, résidentes sur le territoire de Reims (et dans un rayon de 60 kilomètres autour).

ARTICLE 3 :

La période de l'opération commerciale se déroulera du 01 septembre 2024 jusqu'au 31 décembre 2024 inclus avec l'outil marketing « sets de table ».

ARTICLE 4 :

Comment fonctionne l'opération commerciale :

Les participants ayant acceptés les conditions de l'opération et signés un bulletin de participation remis par un agent participant appartenant à REDOUTÉ IMMOBILIER pourront se faire rembourser à l'issue de l'acte authentique de vente les frais des diagnostics immobiliers (hors audit énergétique) dans la limite de 290 € TTC qu'ils auront fait réalisés dans le cadre d'un nouveau mandat exclusif de vente ou mandat de gestion immobilière confié à un agent REDOUTÉ IMMOBILIER durant la période de l'opération commerciale.

Les diagnostics concernés sont : ERP – DPE – Loi Carrez – Amiante – Gaz – Elec en fonction des spécificités du logement.

ARTICLE 5 :

Le remboursement des diagnostics ne pourra avoir lieu que si le mandant aura fait réaliser les diagnostics nécessaires à la vente par l'intermédiaire d'un des diagnostiqueurs de la liste suivante :

EXIM – 21 rue Joliot Curie 51100 Reims
DIAGAMTER – 34 rue Baussonnet 51100 Reims
N2A – 4 rue Antoine Chézy 51470 Saint-Memmie
SR DIAG – 3 rue Général Micheler 51100 Reims

ARTICLE 6 :

Le simple fait de participer à l'opération commerciale implique l'acceptation complète du règlement et de l'arbitrage en dernier recours des agences REDOUTÉ IMMOBILIER, dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

ARTICLE 7 :

Le règlement complet de l'opération commerciale est déposé auprès des agences REDOUTÉ IMMOBILIER 6 place Aristide Briand 51100 Reims et 217 avenue de Laon 51100 Reims ainsi que sur leur site internet.

ARTICLE 8 :

Tous les agents REDOUTÉ IMMOBILIER participent à l'opération commerciales « Diagnostics offerts ».

Fait à Reims, le 30 juillet 2024